

LE CANAL D'ILLE ET RANCE

Voilà les beaux jours et de belles balades en perspective...Et pourquoi pas le long du canal d'Ille et Rance ? Nous le connaissons mais son histoire est-elle dans tous les esprits ?

Permettez-moi de vous la remémorer...



La construction du canal d'Ille et Rance a été un chantier pharaonique. C'est un canal français à petit gabarit qui relie les villes de Rennes à St Malo.

L'idée d'ouvrir une voie de navigation intérieure date du XVIème siècle. Ce furent les blocus maritimes imposés sous le règne de Louis XIV qui amenèrent les états de Bretagne à faire étudier la mise en place d'un réseau de canaux en Bretagne. Le projet est présenté au roi Louis XVI en 1784 et c'est lui qui décide du tracé à retenir pour le canal.

La révolution française ne permet pas le démarrage des travaux. Il fallut attendre le tout début du XIXème siècle pour convaincre le consul Napoléon Bonaparte de l'intérêt de débloquer ce projet de canal.

Les travaux sont ordonnés en février 1804 à la suite de nouvelles menaces de blocus maritime par l'Angleterre.

Le canal est constitué de 3 tronçons principaux. Un petit tronçon entre Rennes et Montreuil/Ille avec le lit de l'Ille et de l'Illet. Le deuxième tronçon entre Montreuil/Ille et Evran. Le dernier tronçon aménagé part d'Evran, il suit le cours de la Rance pour rejoindre son estuaire à Lyvet. L'estuaire de la Rance mène enfin à St Malo Sa longueur totale est de 84,8 km. Il traverse 28 communes dont 16 en Ille et Vilaine.

Les travaux s'échelonnèrent du printemps 1804 à l'automne 1832. Ils employèrent 1400 ouvriers, pour la plupart des locaux mais aussi des prisonniers déserteurs de l'armée et pendant 110 jours des prisonniers espagnols. Etant donné la pénibilité du travail, on fit appel à des bagnards de Brest sur le chantier.

Les journées de travail duraient de 10 à 16 heures selon la saison.

La plus grande partie de son cours est constituée du lit de l'Ille et de l'Illet qui alimentent naturellement le canal en eau. Cette partie aval de l'Ille, affluent de la Vilaine, a été canalisée à partir du bief des onze écluses de Hédé donnant accès au canal artificiel reliant l'Ille à la Rance. Le canal, en amont de ce bief est alimenté en eau par des rigoles, fossés et ruisseaux artificiels détournant l'eau des étangs de Hédé et de l'étang du Boulet à Feins et Dingé.

Pour compenser une variation d'altitude de plusieurs dizaines de mètres, 47 écluses sont construites, dont 11 sur le secteur de Hédé.. Le granit servant à la construction des écluses est extrait des carrières de Louvigné du Désert. Un arrêté précise que les écluses auront une dimension intérieure standard de 27,05m sur 4,72 m.

Tout au long du parcours, des maisons éclusières accompagnent les écluses. En 1826 les premiers éclusiers sont nommés à leur poste. Ils sont recrutés sur concours. Ils doivent être capables de gérer l'écluse sur le plan administratif et assurer l'entretien et l'ouvrage. Ils travaillent 7 jours sur 7 de jour comme de nuit. Ils sont affectés à une écluse sur décision de l'administration des ponts et chaussées. L'éclusier doit alors prêter serment devant le juge de paix de son canton.

À suivre

Annette Hocquet



Quelques nouvelles du projet de repeuplement de notre faisan commun

Un comptage de coqs chanteurs a été organisé par la fédération départementale des chasseurs d'Ille et Vilaine, les 4 et 5 avril derniers. 320 personnes se sont mobilisées pour recenser la population de nos oiseaux.

J'en profite pour remercier plusieurs personnes des IFFS non chasseurs ayant participé à ce comptage:

Jean-Claude LERAY, Yves MARTIN, Jean-Yves JULLIEN, Bernard BUSNEL...

Ce recensement s'effectue toujours au printemps car les coqs sont territoriaux et chantent le matin et le soir.

Les résultats sont bons. En effet, 375 coqs faisans ont été recensés. Sur le territoire des Iffs, 38 coqs ont été comptés, ce qui fait un peu plus de 8 coqs chanteurs aux 100 hectares. C'est le meilleur résultat de la zone de repeuplement!

La moyenne se situe à un peu plus de 5 coqs aux 100 hectares. A ce jour, une dizaine de couvées a été observée sur la zone, dont une faisane avec 5 petits sur notre commune au lieu-dit la Maison Neuve.

Rappel: nos faisans traversent les routes souvent avec les faisandeaux.

Vous allez sûrement en croiser, alors levez le pied! Merci d'avance.

D'autre part, plusieurs chiens ont été vus en divagation, c'est-à-dire laissés, en pleine journée ou pendant la nuit, en toute liberté, sans propriétaire. Cette infraction est passible d'une amende de 135 euros.

Si vous observez des couvées, vous pouvez me contacter:

Nicolas HAIGRON 06 89 30 62 18



Les cloches s'en sont allées ...

D'ordinaire à Pâques, il est de coutume de dire que les cloches reviennent de Rome en essaimant, ici où là, des chocolats dans nos jardins. Cette année aux Iffs, le jeudi 21 avril, les quatre cloches des Iffs s'en sont allées se refaire une beauté dans les ateliers de Art'Camp à Pommeret, dans les Côtes d'Armor. Elles devaient retrouver leur clocher avant Noël. Souhaitant retracer l'histoire de ces cloches, je vous retranscris un article paru dans Ouest-France en septembre 1958 à l'occasion du baptême des quatre cloches aux Iffs. « **Julienne Désirée** », « **Florence Désirée** », « **Jeanne Thérèse** » et « **Bernadette Hélène** » rejoindront dans le joli clocher des Iffs, la vieille et solitaire Marguerite.

Les petites clochettes souvenirs lancées dans le grand carillon pascal, bien d'autres dons plus munificents auront permis au Recteur des Iffs, M. l'abbé Louis Legros, de réaliser le rêve de son prédécesseur, M. l'abbé Julien Gallier, mort au pied de l'autel, un dimanche matin du début de l'année 1956, après avoir rêvé durant dix-sept ans de r ectorat dans une petite paroisse de 250 âmes, de donner de jeunes sœurs à l'unique et chevrotante cloche de son joli beffroi, la vieille « Marguerite » esseulée depuis la profanation commise en 1793, contre son infortunée sœur « Jeanne », sa compagne depuis leur commun baptême, le 31 janvier 1596. Rien n'apparaît plus désolé qu'un clocher sans cloche, comme un joli visage sans bouche, surtout quand ce clocher est le gracieux clocher à jour des Iffs. D'autant plus que l'église est un pur joyau gothique du XVème siècle, tout serti encore de l'or et de la pourpre de ses merveilleuses verrières riches et finement brodées comme de précieux brocarts. Mais est-il aussi geste plus émouvant que celui d'un prêtre n'ayant de cesse, ses propres projets et sa sécurité personnelle oubliés, avoir réalisé le rêve de son prédécesseur, comme un fils de la dernière ambition de son père. Il semble que la mort brutale du vieux pasteur, s'écroulant au pied de l'autel, à l'instant de quitter sa paroisse pour la retraite, ait aidé au miracle. Car il y a au moins prodige étonnant à ce que puisse se réaliser si promptement, un rêve qui parut impossible au long de près de vingt années. Dimanche 21 septembre 1958, à 15h30, S.E. le Cardinal Roques, archevêque de Rennes, bénira, dans leur robe de baptême :

*« **Julienne-Désirée** », celle qui rappellera le souvenir du vieux recteur.*

*« **Florence-Désirée** » dont, par procuration, Melle Thébault-Sevin remplacera la jeune marraine, Florence Daguzan. Elle aura été donnée par cette famille simultanément aux offrandes des visiteurs de l'église.*

*« **Jeanne-Thérèse** », offerte par les familles des Iffs, remplacera « Jeanne », sœur de « Marguerite » et « **Bernadette-Hélène** ». Elle est la plus légère, mais peut-être la plus lourde de sacrifices, la plus solidement fondue au creuset de la douleur, puisque généreusement donnée par une miraculée de Lourdes, Mlle Hélène GUIBERT, qui en sera la marraine. Les notes de ces cloches ont été choisies par M. l'abbé Legrand, maître de la chapelle de la Cathédrale : si bémol pour « **Julienne-Désirée** », ré bémol pour « **Florence - Désirée** », mi bémol pour « **Jeanne-Thérèse** », fa pour « **Bernadette - Hélène** ». Son but était d'harmoniser ces quatre cloches avec la vieille « Marguerite », qui depuis 1793, s'époumonait seule pour annoncer les naissances, mais aussi les deuils, les tocsins, les Te Deum. Les cloches ont été coulées par les Fonderies Paccard d'Annecy, l'électrification en sera assurée par la Maison Bodet. Il semble qu'une multitude de grâces et de sourires ait entouré cette quadruple naissance. Le mobilier de l'église est en voie de restauration, sous la direction de M. l'architecte Couasnon, tandis que M. Cornon, architecte en chef des monuments historiques, qui prépare d'importantes réparations pour l'ensemble de l'église, a déjà surveillé la restauration du clocher dû à M. Régnault.*

Quand après la bénédiction cardinalice, habitants des Iffs, bienfaiteurs et visiteurs viendront faire tinter les quatre nouvelles cloches, ce ne sera ni un glas discordant, ni une sorte de tocsin assourdissant, mais alors, alors seulement comme le joyeux et déjà céleste Nunc Dimittis du vieux prêtre, tombé en oblation, au pied de l'autel, le premier dimanche de l'année 1956.

Pour mémoire,

lors de leur baptême, ces cloches avaient pour parrains et marraines :

Julienne-Désirée : Melle Anne CORNON / M Henri LECHAUX

Florence-Désirée : Mlle Florence DAGUZAN /

Jeanne-Thérèse : Mlle Alix de la VILLEON / M Paul VETTIER

Bernadette- Hélène : Mlle Hélène GUIBERT / M Joseph MAILLARD,
merci à lui de m'avoir permis d'accéder à ses « archives » !

Nathalie Gauron



ETAT CIVIL

Naissance.:

Milo, Tom BARRE est né le 28 mai. Félicitations aux heureux parents et bienvenue au Grand Chemin .

INFOS

Gendarmerie :

La brigade de Bécherel va, à compter du 1^{er} août 2016, être rattachée à la brigade de Hédé et former, avec cette unité, une nouvelle communauté de brigade Hédé-Bécherel.

Dans la pratique, l'accueil du public à Bécherel reste inchangé soit le mardi et le jeudi de 8.00 à 12.00. La brigade de Hédé, au 5 rue Jean Boucher (02 99 45 45 61), accueille le lundi et le samedi de 8.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, le dimanche de 9.00 à 12.00 et 15.00 à 18.00.

Dates à retenir :

19 au 21 août : grande fête de l'agriculture.

10 septembre : remise de vos plaques-numéro-adresse,
Salle des Fêtes, en matinée (précisions début septembre).

18 septembre : Journée du Patrimoine.

25 septembre : Vétathlon des Trois Clochers (besoin de plantons).

13 novembre : journée CCAS avec la Classe 6



**VÉTATHLON
DES
3 CLOCHERS**

Internet :

Pour avoir le maximum d'infos, consulter notre site communal lesiffs.fr

La nouvelle mouture est en ligne pour vous.

Frelons asiatiques :

Une convention avec la Communauté de Communes Bretagne Romantique et la commune change les donnees. Les charges réglementées de destruction sont prises à 50 % de part et d'autre. Renseignements à la Mairie.



Les adhérents de l'association **les Iffs Accueil** voyagent beaucoup, chaque 3^{ème} jeudi du mois. Cette année, nous découvrons des parcs floraux ou botaniques, Le parlement de Bretagne, le musée du sabot, des voitures anciennes et des vieux métiers... Les visites sont passionnantes ! Les comptes-rendus de nos activités sont accessibles sur le site communal www.lesiffs.fr. Peut-être vous donneront-ils envie de rejoindre un groupe où règne la bonne humeur et la convivialité, nous en serons ravis !

A bientôt Annette Hocquet



TIRAMISU RHUBARBE- FRAMBOISE

250 g de rhubarbe, 150 g de framboises, 120 à 150 g de sucre selon l'acidité de la rhubarbe,

250 g de mascarpone (ou fromage blanc), 2oeufs, 20 g de sucre vanillé

ou un peu de vanille en poudre, 150g de biscuits roses de Reims ou biscuits cuiller.

Eplucher et couper la rhubarbe en tronçons de 1,5cm,

ajouter le sucre et la vanille puis mettre à cuire 10mn. Retirer du feu et introduire les framboises délicatement
Laisser refroidir.

Monter les blancs d'oeufs en neige et les incorporer délicatement au mascarpone.

Dresser les verrines en émiettant les biscuits, recouvrir du mélange rhubarbe-framboises puis du mascarpone
Faire refroidir au réfrigérateur au moins 5 H .

.Au moment de servir, décorer avec des framboises et de la menthe..

Ce simple mais délicieux dessert a toujours du succès.

A savourer en famille ou entre amis...

Bonne dégustation

Annette Hocquet

Rédaction: commission-comité « **Information communication** »

Sophie Martin-Annette Hocquet- Nathalie Gauron-Jean Pierre Guillemer- Isabelle de La Villéon